



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Solitude et isolement des personnes de plus de 60 ans

Question écrite n° 41837

#### Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la solitude et l'isolement des personnes de plus de 60 ans en France. Le 29 septembre 2021, l'association des Petits frères des pauvres a rendu son baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans. En France, 530 000 personnes de 60 ans et plus, ce qui représente une ville comme Lyon, sont en situation de « mort sociale », soit presque deux fois plus qu'en 2017 (300 000 personnes). Ce constat est alarmant. L'isolement, certes amplifié par la crise sanitaire, s'incruste dans la société française. Comme le souligne le cas de cette habitante d'Agen, 68 ans, retrouvée décédée, depuis deux ans, à son domicile. Les études sur les personnes âgées identifient un lien fort entre isolement des personnes âgées et précarité. Plus les revenus sont faibles, moins il y a de contacts avec autrui. Cette faiblesse des revenus associée à la perte d'autonomie apparaissent alors comme des facteurs accélérateurs de « mort sociale ». Aussi, il lui demande quelles actions son ministère entend mettre en place pour remédier à cette situation dramatique.

#### Données clés

**Auteur :** [M. David Habib](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41837

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 octobre 2021](#), page 7513

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)